



PREMIERE GENEVOISE : LANCY ET PLAN-LES-OUATES INAUGURENT UN CONTRAT DE QUARTIER INTERCOMMUNAL À LA CHAPELLE-LES-SCIERS

Le 7 avril 2022, la Ville de Lancy et la Commune de Plan-les-Ouates lancent officiellement un Contrat de quartier intercommunal dans le périmètre La Chapelle-Les Sciers, où sont sortis de terre 18 immeubles du côté de Lancy (en 2014 et 2018) et 17 sur le territoire de Plan-les-Ouates (en 2021). Un total de 1'400 nouveaux logements accueillant 4'000 habitant-es, auxquels s'ajoutent des commerces, une crèche, une école (Le Sapay), des espaces de détente et de nombreux espaces verts. L'objectif ? Favoriser les échanges et le lien entre les habitant-es et développer des projets communs pour unifier un quartier situé sur deux communes.

Outil de démocratie participative, les contrats de quartier utilisent le potentiel des habitant-es et leur expertise du quotidien. Si ces démarches existent déjà dans la plupart des communes du Canton, la dynamique intercommunale initiée par Plan-les-Ouates et Lancy est inédite à Genève : cette démarche novatrice nécessite en premier lieu de coordonner les ressources des deux communes. Un budget de 20'000 francs a été alloué par chacune des parties.

Les autorités de Lancy et Plan-les-Ouates partagent la même vision : le défi de ce secteur, à cheval sur deux communes, sera de porter des projets communs, pour créer une identité et une culture propre à La Chapelle-Les Sciers, dans le respect du sentiment d'appartenance communale de chacune et de chacun. Pour Salima Moyard, conseillère administrative en charge des affaires sociales et du logement à Lancy, « l'objectif est avant tout de garantir la cohésion sociale au sein d'espaces de vie mixtes pour favoriser le vivre-ensemble. » Pour Xavier Magnin, conseiller administratif de Plan-les-Ouates en charge de l'action sociale et de la jeunesse, il s'agit de « donner les moyens d'action et de parole aux expert-es de leur territoire (les habitant-es) pour construire des projets fédérateurs dépassant les limites d'une seule commune. Harmoniser deux communes, un seul quartier. »

Jeudi 7 avril 2022, l'assemblée de lancement a donné le coup d'envoi de cette aventure intercommunale. Le Comité de pilotage a été constitué et regroupe des membres des Conseils municipaux des deux communes, des représentant-e-s de commerces, d'associations ou d'institutions locales ainsi que des habitant-es. La possibilité d'échanges directs avec les élu-es siégeant au sein du COPIL est également une opportunité démocratique à saisir pour les personnes ou institutions souhaitant s'engager dans une démarche citoyenne en faveur de la communauté.

Le modèle de contrat de quartier développé sur La Chapelle-Les Sciers est une grande première pour Plan-les-Ouates. Cette dernière a d'autres expériences, notamment une démarche sur le quartier du Vélodrome, qui a permis l'élaboration du projet participatif « Champ Ravy ». De son côté, Lancy déploie cet instrument depuis 10 ans dans différents quartiers à forte densité de population : Palettes-Bachet, Les Mouilles-Caroline et La Chapelle, qui devient donc intercommunal avec la nouvelle appellation « La Chapelle-les Sciers ».

CONTACTS

Salima Moyard, Conseillère administrative en charge des travaux et des affaires sociales s.moyard@lancy.ch

Xavier Magnin, conseiller administratif en charge de l'action sociale x.magnin@plan-les-ouates.ch